

# **CONSEIL MUNICIPAL**

## **SÉANCE DU 14 SEPTEMBRE 2020**

L'an deux mil vingt le quatorze septembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Turretot, en séance publique sous la présidence de Mme Thérèse BARIL, Maire

**Présents** : Thérèse BARIL, Astrid VERDIERE, Nicolas DUMINY, Isabelle MALVAULT, Alain BALZAC, Sophia BARIL, Patrick LECOURT, Vanessa TRAMOUILLE, Laurence STENGEL, Ludivine CORREIA, Vincent LEMAITRE

**Absents excusés** : Philippe DURECU, , David OLINGUE, Isabelle LASNIER ayant donné pouvoir à Astrid VERDIERE, Ludovic HARDY

Secrétaire de séance : Astrid VERDIERE

**1-Approbation du procès-verbal du 10 juillet 2020** : PV approuvé à l'unanimité

### **2 - Passage du domaine privé au domaine public de l'allée de Beuzemesnil**

L'éclairage ne fonctionne pas allée de Beuzemesnil (domaine privé) à cause d'arbres non élagués d'un propriétaire. La commune a proposé de prendre en charge une partie des frais d'élagage mais le propriétaire refuse. Le conseil autorise Madame le Maire à transférer l'allée de Beuzemesnil du domaine privé de la commune au domaine public afin que la CU puisse intervenir.

### **3- Représentant auprès de la SPL Aquabowling.**

La commune étant actionnaire de la SPL Aquabowling des Falaises, le conseil municipal nomme Madame le Maire pour représenter la mairie au conseil d'administration.

### **4- Communauté urbaine**

- **Communication du compte administratif 2019** : faite auprès des membres du conseil.
- **Propositions de commissaires pour la CIID** (commission intercommunale des impôts directs) : La commune a déjà proposé des commissaires pour la commission des impôts. Il convient de prendre une délibération pour désigner deux commissaires à la CIID. Le conseil donne son accord à la nomination de M. Sylvain CASTAIGNE et M. Gérard BARIL. A noter que le choix définitif des commissaires revient à la Direction Départementale des Finances Publiques.
- **Représentants auprès de la CLECT** (Commission locale d'évaluation des charges transférées) : La commune doit nommer un représentant titulaire et un suppléant. Le conseil décide de nommer Thérèse BARIL titulaire et Philippe DURECU suppléant.

### **5 – Vente de fonds de commerce.**

Pour réaliser la vente du fonds de commerce de la boulangerie, le conseil municipal

-fixe le prix de vente : 32.000€, somme correspondant au fonds de commerce et à la liste du matériel annexé à la vente.

-autorise la signature du compris de vente et de l'acte définitif auprès de Maître PHILIPPOTEAU.

-autorise à mettre fin à la location gérance de ce fonds de commerce

Il sera demandé de mettre dans le compromis de vente que :

-« tout matériel obsolète ou en panne avant l'acte de vente définitif sera à remplacer ou à réparer par le boulanger.

-La commune reste propriétaire des murs et en percevra le loyer d'un montant de 530€ HT (636€ TTC) ; loyer qui sera réévalué selon les conditions indiquées dans le nouveau bail qui sera établi aux frais des locataires.

## **6- Demande de subventions pour les projets de réfection des salles communales, cabinet d'infirmières et acquisition d'un tracteur.**

-**Cabinet d'infirmière** : modification façade : deux portes PMR (au lieu d'une actuellement). Montant du devis 9334,48€ HT. Le conseil municipal autorise Madame le Maire a déposé un dossier de demandes de subvention pour la réfection du cabinet d'infirmières auprès de la CU au titre du fonds de concours et d'en signer les bons de commandes y afférent.

-**Réfection des salles communales d'animation polyvalentes**: Montant des devis : façades bas plein et verre dépoli.

Salle de réunion :	6 480,47€ H.T
Porte SAS salle des fêtes :	6 264,86€ H.T
2 <sup>ème</sup> porte issue de secours :	7 012,86 € H.T
3 <sup>ème</sup> porte issue de secours :	6 224,01€ H.T
Porte cuisine salle des fêtes:	3 446,73€ H.T
Porte et fenêtre du mille-club :	8 458,79€ H.T
Façade de la salle des mariages :	12 929,78€ H.T

Pour les deux portes en bois à côté de la cuisine : soit porte en bois avec habillage alu coté extérieur pour 2844,30€ H.T – soit porte de service en métal 2750,00€ H.T. Le conseil décide de choisir la deuxième option (porte en métal): prix avec la dépose 2850,20€ H.T.

Travaux de menuiserie pour le mur près de la première issue de secours : 1185,40€ H.T.

Le conseil autorise Madame le Maire à déposer les demandes de subventions auprès du Conseil départemental et de la CU au titre du fonds de concours et à signer tous les documents y afférent.

-**Acquisition de matériel de voirie** Devis auprès des Ets SIMON : 34.500€ H.T. (reprise possible de l'ancien tracteur 4000€).

Devis pour un jeu de rehausses 1166€ H.T.

Remorque : coût des réparations 3005€ H.T – coût remorque neuve 2 950€ H.T.

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à déposer des demandes de subventions pour l'acquisition d'un tracteur, d'un jeu de rehausses et d'une remorque neuve auprès du Conseil départemental et de la CU au titre du fonds de concours et a signer tous les actes y afférent.

Nettoyage des caniveaux : soit un désherbeur adaptable au tracteur (brosse métallique) 2592€ H.T, soit une balayeuse (travail sur une largeur de 1m50 + brosse + bac de ramassage 8130€ H.T. – Coût d'une brosse 300€ (il en faut au moins 3 par an).

Le conseil municipal donne un accord de principe à l'achat d'une balayeuse mais à voir en fonctionnement avant. Projet reporté sur 2021.

**7 – Adhésion au CAUE** (Conseil architecture urbanisme et environnement) : il avait été décidé de ne plus adhérer au CAUE. Suite à une réunion avec la CU, la commune pourrait avoir recours au CAUE et à la CU dans le cadre du plan local de l'habitat (assistance montage de projets). Le conseil municipal décide d'adhérer à nouveau au CAUE pour un montant de 117€.

**8 –Cellule de refroidissement pour la cantine** : sur proposition de la commission scolaire, le conseil municipal décide de faire l'acquisition d'une cellule de refroidissement pour un montant de 5476,65€ H.T et autorise Madame le Maire à déposer un dossier de demande de participation financière auprès de la CU dans le cadre du fonds de concours. La cellule de refroidissement permettra de respecter la chaîne du froid pour certaines préparations culinaires.

## **QUESTIONS DIVERSES**

☞ Clos des noisetiers – phase 2 : changement d'indice de cavités pour deux parcelles (suite forages effectués)

☞ Création d'une régie pour la garderie : Virginie TERRIER titulaire – Maryline remplaçante

☞ Information des infirmières : Dès lundi 21 septembre , le midi: tests COVID sur la commune à la demande du laboratoire de Montivilliers : auront lieu à la salle de réunion ( les personnes attendront à l'extérieur).

☞ Demande de turretotais de redistribuer des masques : non –aucune nouvelle distribution. Par contre, un masque sera donné avec le bon des anciens à Noël

☞ Côte fleurie : un habitant met trois voitures sur le parking public et les autres riverains ne peuvent pas utiliser ces places. Un courrier sera envoyé à tous les habitants de la côte fleurie.

☞ Stop rue du Chant des Oiseaux : problème pour tourner à gauche en venant de la rue de la Vallée – La question sera posée à M. ROUSSEAU de la C.U.

☞ Allée des iris : un miroir va être posé pour faciliter la sortie de cette allée.

☞ Allée des Bleuets : voir si possibilité de miroir pour sortir rue de l'église (visibilité réduite actuellement)

☞ Carrefour D 125 et D 79 : suite à un rendez-vous avec le Département, il n'y aura pas de rond-point. Dans un premier temps le Département propose de mettre des caméras pour voir à inverser les stops. Flux journalier : 2000 véhicules direction Criquetot et 3000 véhicules direction Etretat. Solutions possibles : mettre une chicane pour les voitures venant d'Hermeville et mettre un ilot avec ligne blanche route en face sur l'axe Criquetot. Dossier à revoir donc avec le département.

☞ Collecte des déchets dans les allées : une nouvelle réunion mairie/CU est prévue le 23 septembre 2020. Concernant les manœuvres du camion-poubelles : pas de marche arrière ni de demi-tour.

☞ Vidéo-protection : 20 caméras maximum – aux trois pôles principaux (entrées de villes- commerces-salles) : caméras lisant les plaques minéralogiques. La gendarmerie rend son rapport le 15 novembre prochain pour passage du dossier à la DETR en février 2021.

☞ Assurances mairie SMACL : point sur tous les contrats mairie fait le 14.09.2020.

☞ Point C.U. Energie : tous les bâtiments de plus de 500m2 doivent avoir un DPE d'affiché et point sur la ligne 21 mise en service.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Fait à Turretot,  
Le 21 septembre 2020  
Madame Le Maire,